

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 21

Artikel: Les cormorans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le printemps.

Nos pères ont chanté le printemps, les fleurs et le soleil de mai, et nous nous souvenons encore de certaines années dans lesquelles le mois d'avril, fidèle à l'étymologie de son nom, aurait véritablement l'ère de la belle saison et où le mois de mai rayonnait dans la splendeur d'une nature ensoleillée ; mais il semble que décidément nous devons renoncer à ces beaux jours, car, depuis longtemps déjà, le mois des fleurs est devenu celui des giboulées, du vent, de la pluie et du froid.

Chaque année, à la même époque, trois ou quatre saints qui, par parenthèse, ont de fort vilains noms, se plaisent à jeter l'inquiétude dans les cœurs, par d'abominables *rebus*. Cette année encore, nos agriculteurs et nos vignerons ont mainte fois, le soir, regardé le ciel avec anxiété et consulté le thermomètre en se demandant comment la température de la nuit se comporterait.

A propos du thermomètre, il est bon de rappeler à plusieurs l'erreur qu'ils commettent en se basant uniquement sur les indications de cet instrument, en pareilles circonstances. Tout récemment encore, nous entendions dire : « Le thermomètre marque sept degrés au-dessus de zéro ; il n'y a rien à craindre pour cette nuit ». Et cependant, chacun doit savoir que les corps terrestres peuvent acquiescer, la nuit surtout, une température plus basse que celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ils se refroidissent d'autant plus par le rayonnement nocturne qu'ils ont un plus grand pouvoir émissif, c'est-à-dire qu'ils perdent plus facilement leur chaleur. Les plantes, entre autres, sont dans ce cas ; elles tendent à se refroidir et même à geler par l'effet du rayonnement nocturne ; c'est pourquoi on les recouvre de nattes qui font l'office d'écran et s'opposent à la déperdition de la chaleur.

On remarque qu'à la surface du sol et par une nuit claire, les plantes peuvent avoir une température de 6, 7 et même 8 degrés centigrades au-dessus de la température de l'atmosphère ambiante.

La perte de chaleur résultant du rayonnement nocturne est telle qu'au Bengale on l'utilise pour produire de la glace. Pendant les nuits claires et sereines, on dispose sur des substances non conductrices du calorique, telles que des bottes de paille ou des feuilles sèches, de grandes jattes plates, dont le fond est recouvert d'une très faible couche d'eau. Les jattes et l'eau se refroidissent au point que le lendemain matin, avant le lever du soleil, on recueille des plaques minces de glace destinées à rafraîchir les boissons.

Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé, la nuit, par les seules indications d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère. Une plante peut être fortement gelée, quoique l'air ambiant se soit constamment tenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Mais, on le sait, la pauvre lune, par elle-même, n'y est pour rien.

On cherche encore la cause d'un refroidisse-

ment de température dans le courant de mai. Plusieurs ont cru la trouver dans l'effet produit par la fonte des glaces dans les mers septentrionales ; mais le fait paraît inadmissible à beaucoup de gens, attendu que ce refroidissement nous revient à époque fixe, tandis que diverses circonstances peuvent avancer ou retarder notablement la fonte des glaces à laquelle on veut l'attribuer.

Quelques savants estiment, — et leur opinion nous paraît beaucoup plus concluante, — que l'abaissement de température est dû à un anneau d'astéroïdes, qui passe entre la terre et le soleil vers l'époque des 11, 12 et 13 mai, connue sous le nom de *Saints de glace*. Cet anneau s'interposant ainsi entre le soleil et nous, comme un écran, intercepte la chaleur qui nous était destinée. C'est désolant, mais il est fort douteux qu'on puisse y remédier.

Quoi qu'il en soit, nous en sommes quittes pour cette année, mais nous l'avons échappé belle !

Les cormorans.

On nous écrit de Genève le 16 mai :

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans l'article patois du *Conteur* de samedi dernier une phrase dont voici la traduction :

« On appelle les portefaix des *cormorans*, » on ne sait pourquoi. »

Je puis vous renseigner à cet égard, et si vous pensez que cela intéresse vos lecteurs, vous pourrez le leur raconter.

En l'année **, le Conseil administratif de la ville de Genève, pour animer davantage la rade, avait eu l'idée heureuse de se procurer quelques couples d'oiseaux d'eau, de canards, de cygnes, etc., et... des cormorans. Ces volatiles amusaient beaucoup le public, surtout les cormorans, qui couraient sur l'eau et plongeaient à chaque instant. Mais on ne tarda pas à savoir que chaque plongeon coûtait la vie à un poisson, ce qui refroidit le public à leur égard, le Conseil administratif contribuant ainsi à dépeupler le lac !

La même année, nous avons vu apparaître, à Genève, la première société de portefaix en costume. Est-ce simple coïncidence, ou les portefaix ont-ils voulu rançonner le public par des prix trop élevés pour l'époque, comme les cormorans rançonnaient les poissons?... je ne sais, mais cette appellation leur fut appliquée dès le premier jour, et le nom est resté. Encore aujourd'hui on les appelle couramment des cormorans.

Comment se fait-il que ce surnom tout local ait franchi nos frontières?... C'est un de ces mystères comme la linguistique en a beaucoup.

Je puis faire erreur dans les détails, car il y a longtemps de cela ; mais je garantis le fait que la première société de portefaix costumés, de Genève, a tiré son nom des oiseaux aquatiques introduits la même année dans notre port. »

Un abonné.

La romance du « Pauvre Jaques. »

Parmi nos lecteurs, quelques-uns doivent encore connaître la romance du *Pauvre Jaques* que chantaient nos grand'mères, et dont l'air est demeuré populaire. En voici quelques strophes :

Pauvre Jaques, quand j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère :
Mais à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre.

Quand tu venais partager mes travaux,
Je trouvais ma tâche légère,
T'en souvient-il ? Tous les jours étaient beaux.
Qui me rendra ce temps prospère ?

Quand le soleil brille sur nos guérets,
Je ne puis souffrir sa lumière ;
Et quand je suis à l'ombre des forêts,
J'accuse la nature entière...

L'histoire, parfaitement authentique, qui a inspiré ces vers, est d'une touchante simplicité.

M^{me} Elisabeth, la sœur infortunée de Louis XVI, avait fait venir de la Suisse plusieurs vaches et, désirant avoir pour les soigner un jeune père du canton de Fribourg, elle avait chargé M^{me} de Raigecourt de prier M^{me} de Diesbach de lui procurer un bon sujet, dont la fidélité surtout fût à toute épreuve, car elle était avare du lait de ses vaches, parce que le premier emploi qu'elle en faisait était de le distribuer aux pauvres enfants. Et l'idée que ces infortunés ne manqueraient pas de la nourriture qui leur était propre, lui faisait trouver délicieux le superflu qui lui restait pour son usage particulier.

Le bon Jaques (c'était le nom du vacher suisse), fidèle observateur des intentions de sa maîtresse et touché de sa bienfaisance, mettait le plus grand zèle à suivre ses ordres. Il disait souvent : « Ah ! quelle bonne princesse ! Non, la Suisse entière ne possède rien d'aussi parfait ! »

La fidélité et la franchise de ce jeune homme avaient si fort intéressé M^{me} Elisabeth qu'elle désira savoir, par M^{me} de Diesbach, si le bon Suisse était content près d'elle et s'il ne regrettrait pas sa patrie.

Jaques, au milieu de sa nouvelle fortune, nourrissait un regret au fond du cœur ; ce n'était pas le mal du pays, mais un sentiment plus tendre encore. Il aimait une jeune fille, nommée Marie, et le jour des fiançailles était déjà arrêté, quand il fut forcé de quitter la Suisse pour venir prendre possession de ses nouvelles grandeurs de l'étable de Montreuil. Or, Jaques regrettrait Marie, et Marie regrettrait Jaques ; elle craignait même que l'absence n'effaçât de son cœur le souvenir de sa promesse. M^{me} Elisabeth, au lieu d'un heureux qu'elle croyait avoir fait, avait fait deux malheureux.

Une fois que la princesse eut appris ces détails par M^{me} de Diesbach, femme d'un officier suisse qu'elle avait chargée d'interroger le mélancolique héros de cette gentille églogue, le mal fut bientôt réparé. On écrivit à Marie de venir épouser Jaques, avec promesse de la